



L'an deux mil dix-neuf, le 6 juin à 19h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 mai 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaients Présents : Madame Marie-Pierre TEYSSIER, Madame Liliane DALLA LIBERA, Monsieur Loïc BOUCHARD, Madame Françoise BRESSON, Monsieur Jean PHILIBERT, Madame Isabelle ADELIN, Madame Claire CARMIGNATO, Monsieur Olivier PASQUAL, Monsieur Jean-Baptiste PAULIN, Madame Isabelle LUC, Monsieur Rocco CAPPELLETTI, Monsieur Jean-Luc TORREQUADRA, Monsieur Xavier ROLLIN, Madame Béatrice CESARI, Monsieur Gabriel EHRET.

Absents excusés :

Monsieur Frank GRORUD qui donne procuration à Loïc BOUCHARD

Madame Etienne du CHAFFAUT qui donne procuration à Marie-Pierre TEYSSIER

Monsieur Denis BINAUD qui donne procuration à Gabriel EHRET.

Madame Brigitte BOURGEAY qui donne procuration à Isabelle ADELIN

Nombre de conseillers en exercice : 19                      présents : 15                      votants : 19

Désignation d'un Secrétaire de séance : Isabelle ADELIN

#### Attribution marchés pour la réhabilitation de la salle des sports

Suite à la consultation lancée pour la Restructuration de la salle des sports, Madame le Maire donne la parole à M. Gardoni, Maître d'Œuvre du cabinet Studio Gardoni. Il présente l'analyse des offres, qui va permettre de retenir les entreprises qui ont été sélectionnées par la commission d'appel d'offres pour la réalisation des travaux.

Désignation des lots	Entreprise	montant H.T
LOT 1 - DEMOLITION	NASARRE	65 617.14 €
LOT 2 - RSO MACONNERIE RENFORCE. LAMELLE-COLLE	FREYSSINET	531 018.44 €
LOT 3 - MACONNERIE GROS ŒUVRE	DURON	599 718.99 €
LOT 4 - CHARPENTE METALLIQUE	DELTREIL	65 738.06 €
LOT 5 - COUVERTURE BARDAGE ETANCHEITE	ETANCOBA	271 000.00 €
LOT 6 - BARDAGE RAPPORTE EN PIERRES	SOMIROC	42 000.00 €
LOT 7 - ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE BOIS	COMPTOIR DES REVETEMENTS	62 710.27 €
LOT 8 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM SERRURERIE	DELTREIL	151 500.00 €
LOT 9 - PLATRERIE-PEINTURE-FAUX PLAFONDS	MEUNIER	180 419.21 €
LOT 10 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS	PIERRE GIRAUD	145 500.00 €
LOT 11 - REVETEMENT DE TOILES TENDUES	MEUNIER	85 211.20 €
LOT 12 - CARRELAGES - FAIENCES	COMPOIR DES REVETEMENTS	68 561.25 €
LOT 13 - REVETEMENT SOLS SPORTIFS	AUBONNET	74 277.86 €
LOT 14 - CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE	DUBOST RECORBET	318 001.02 €
LOT 15 - ELECTRICITE COURANT FORT ET FAIBLE	GUILLOT	147 407.27 €
LOT 16 - ASCENSEURS	CFA	19 900.00 €
LOT 17 - MOBILERS SPORTIFS	NOUANSPORT	16 985.03 €
LOT 18 - VRD - CLOTURES - ESPACES VERTS	TARVEL	123 450.00 €
		<b>2 969 015.71 €</b>

Après les quelques questions posées par les élus, Mme le Maire soumet au vote pour l'attribution des marchés.

A l'unanimité le conseil municipal attribue les 18 lots comme indiqué ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer les marchés de travaux et tous les documents nécessaires à leur réalisation.

#### **Assurance dommage ouvrage et tout risque chantier**

Il convient de souscrire une assurance pour garantir et protéger les intérêts de la commune en cas de problème ; le dossier (dommage ouvrage et risque chantier) est déposé auprès de notre assureur Groupama. Il convient d'autoriser Mme le Maire à signer les contrats correspondants  
Accord à l'unanimité du conseil municipal.

#### **Projet de modification des priorités sur la commune**

- Afin de réduire les vitesses, la commission voirie propose de mettre les intersections de commune en priorité à droite, telle que cela se fait dans les communes voisines (ce qui aurait l'avantage d'être en cohérence pour les automobilistes).

La commission souhaite consulter le Conseil Municipal sur ce sujet.

Mme le Maire soumet au vote.

Par 3 voix contre, 3 abstentions et 13 voix pour : cette nouvelle réglementation sera mise en place après étude précise de la signalétique à installer.

- Chemin des Rivières

Cette voirie communautaire, très étroite, est en mauvais état. Afin d'éviter tous risques d'accident, il est décidé de limiter la circulation à 30km/h et de placer des panneaux « *trous en formation* ».

La séance est levée à 20h30.